



## 8. Réaménagement de la place de détente forestière au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles avec crédit y relatif

### Projet

La place de détente forestière existante située au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles est un lieu privilégié, connu non seulement pour sa situation particulière avec vue sur le lac de Neuchâtel, mais aussi pour sa tranquillité. Existante depuis plusieurs décennies, à l'écart du village de Châbles, elle est idéale pour des grillades ou toute autre activité nature, à l'ombre de la forêt. C'est l'unique lieu de détente communal équipé et public situé en forêt sur le secteur Châbles. Le mobilier actuel a vécu. La Commune souhaite redynamiser ce lieu pour améliorer son attractivité et mettre à disposition des habitants de la Commune de Cheyres-Châbles une infrastructure adaptée aux besoins des usagers. Le projet consiste au remplacement du mobilier vétuste et détérioré, à la sécurisation des lieux, à l'amélioration générale de la place de détente, le tout agrémenté par la construction d'un nouveau couvert.

En détail :

- Création d'un couvert de 6.20 m sur 3.20 m avec toiture à choix en tuiles ou tôles façon tuiles ; sol recouvert par des copeaux de bois ; fondations en béton pour support des piliers du couvert
- Pose d'un grillage contre la barrière existante pour améliorer la sécurité des usagers (proximité de la falaise)
- Pose, sous le couvert, d'une nouvelle table en chêne vernie, de 4 m de long avec 2 bancs liés
- Pose, hors couvert, d'une nouvelle table en chêne vernie, de 4 m de long avec 2 bancs liés
- Pose de 2 bancs avec dossiers sur la partie gazonnée de la place de détente
- Pose de dispositifs pour le tri des déchets (poubelles)
- Pose d'un banc d'angle en bois de 5 m par 2 m autour du foyer
- Réfection du foyer en béton pour grillades
- Installation d'un nouveau dispositif pour grillades en fer forgé
- Très léger nivelage du sol pour permettre la pose du couvert

## Coût du projet

Pour ce faire, devant respecter les contraintes légales et constructives dues à un projet dans l'espace forestier, le bureau Rossel Architecture a établi un projet sur mandat de la Commune. Mis à l'enquête, il n'a fait l'objet d'aucune opposition et le permis de construire a été délivré à la Commune.

Pour préparer le dossier de réaménagement et la demande de crédit, le bureau technique communal a demandé des offres auprès des entreprises locales. Le résultat de la rentrée des soumissions fait l'objet de la présente demande de crédit qui vous est soumise.

## Demande de crédit

Pour l'exécution des travaux de réaménagement de la place de détente au lieu-dit « le Crêt » à Châbles, les coûts du projet se détaillent de la manière suivante :

|   |            |                 |
|---|------------|-----------------|
| Construction du couvert en bois                             | CHF        | 15'000.-        |
| Fondations en béton pour les piliers du couvert             | CHF        | 2'000.-         |
| Travaux de nivelage du sol                                  | CHF        | 2'000.-         |
| Fourniture et pose des tables, bancs en chêne               | CHF        | 5'000.-         |
| Fourniture et pose d'un grillage de sécurité                | CHF        | 4'000.-         |
| Réfection du foyer en béton                                 | CHF        | 2'000.-         |
| Fourniture et pose d'un dispositif à grillades en fer forgé | CHF        | 5'500.-         |
| Fourniture et pose d'éléments pour le tri des déchets       | CHF        | 2'000.-         |
| Demande de permis de construire                             | CHF        | 2'000.-         |
| Honoraires du géomètre et de l'architecte                   | CHF        | 9'500.-         |
| Divers et imprévus  | CHF        | 1'000.-         |
| <b>Total, TTC</b>   | <b>CHF</b> | <b>50'000.-</b> |

Le projet est financé par les liquidités communales

## Programme de réalisation

Dès l'octroi du crédit par le législatif communal.

## Annexes

Dossier photographique et plans

## Conclusion

Le Conseil communal demande en conséquence au Conseil général de bien vouloir lui octroyer un **crédit de CHF 50'000.-, TTC** pour démarrer et mener à bien le projet de réaménagement de la place de détente forestière au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles.

---

Cheyres-Châbles, mai 2019  
*Fabien Monney, Conseiller communal*

# Annexes

*Vue de la place actuelle*



*Vue schématisée et plans de la future place*





